

Distinction entre la validation et l'évaluation des compétences

Étape de validation FONCTION PRONOSTIQUE : évaluation des chances de succès de la démarche	Étape d'évaluation FONCTION SOMMATIVE : évaluation des compétences dans un but certificatif
<ul style="list-style-type: none"> • « Sert à recueillir des informations sur les caractéristiques de l'étudiant (candidat) afin de recommander le bon cheminement et prendre une bonne décision.¹ » 	<ul style="list-style-type: none"> • « Sert [à...] certifier l'atteinte d'objectifs ou de compétences.² »
<ul style="list-style-type: none"> • « Évaluation d'orientation particulière qui consiste à prédire les chances de réussite d'une personne dans une filière de formation.³ » 	<ul style="list-style-type: none"> • « Évaluation, effectuée à la fin d'un cycle ou d'un programme d'études ou, encore, à la suite d'apprentissages extra-scolaires, ayant pour but de connaître le degré d'acquisition de connaissances ou d'habiletés d'un élève afin de permettre la prise de décisions relatives, entre autres, au passage à la classe supérieure, à la sanction des études, à la reconnaissance des acquis expérientiels.⁴ »
<ul style="list-style-type: none"> • « Fonction pronostique de l'évaluation où l'on décide de l'admission ou de l'orientation de la personne en début d'un cycle de formation, dans le but de s'assurer que les caractéristiques (de la personne) répondent aux exigences du système.⁵ » 	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation a une fonction sommative si « elle contribue à la certification finale... et s'appuie sur des données pertinentes, variées et nombreuses, recueillies au sujet des savoir-penser et savoir-agir, de leur intégration et de leur mobilisation.⁶ »

1. E. Wegmuller et L. Allal, « LEX-EVAL. Lexique d'évaluation dans le cadre de la scolarité obligatoire », *Résonnances*, n° 3, nov. 1997, p. 14-15.
2. *Ibid.*
3. J. M. De Ketele et X. Roegiers X. (1996), cité dans R. Legendre, *Dictionnaire actuel de l'éducation* (3^e édition), Montréal, Guérin, 2005, p. 648.
4. Office québécois de la langue française (2003), cité dans R. Legendre, *Dictionnaire actuel de l'éducation* (3^e édition). Montréal, Guérin, 2005, p. 647.
5. L. Allal (1991), cité dans E. Wegmuller et L. Allal, *op. cit.*
6. Extrait des commentaires de François Vasseur, participation à un « 5 à 7 pédagogique », cégep de Sherbrooke, 2005. [cegepsherbrooke.qc.ca]